

L'Écho du Château



Le journal de Boissières



N° 98 - septembre 2026



Sommaire

Communication mairie

- 3 Mot du maire
État civil
- 4 Travaux
Permis de végétaliser
- 5 Bien vivre ensemble
IntraMuros
- 6 C M des Jeunes
Rappels recyclage

Vie du village

- 7 Fête de l'école
Animation RPE

Vie du village

- 8 Remise calculatrices
Rentrée des classes
- 9 Fête de la musique
Repas républicain
- 10 Concours boules
Bibliothèque
Éclipse

Vie associative

- 11 Pétanque
Théâtre
Dernière minute

Infos pratiques

Secrétariat de la mairie

Ouverture au public : mardi et vendredi
de 10 à 12h et de 16 à 18h

Tél : 04 66 35 22 78

Email : mairie-boissieres@wanadoo.fr

Site : <https://boissieres30.fr> (en cours d'actualisation)

<https://www.intramuros.org/boissieres>

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61589480281476>

Bibliothèque

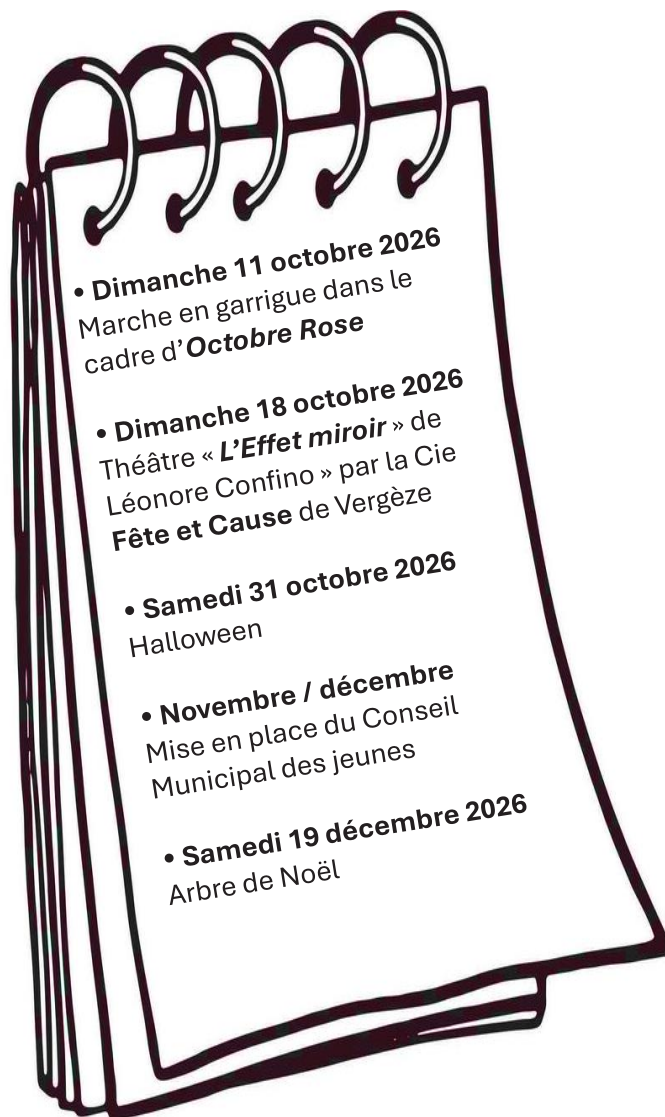
le mercredi de 10 à 12h et de 15 à 17h

le jeudi de 14 à 16h (école)

Contact : boissieresbiblio@orange.fr

Portail : <https://boissieres.bibli.fr>

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61556785417109>



Numéros utiles

Communauté de Communes Rhône Vistre Vidourle : 04 66 35 55 55

Police intercommunale : 04 66 53 25 51

Numéros d'urgence principaux

- **15** : SAMU (Service d'aide médicale urgente) pour toute urgence médicale ou orientation vers un professionnel de santé.
- **17** : Police ou gendarmerie pour les accidents, infractions ou troubles à l'ordre public.
- **18** : Pompiers pour incendies, accidents graves, noyades ou autres situations mettant des vies en danger.
- **112** : Numéro d'urgence européen, accessible depuis n'importe quel pays de l'UE pour toute urgence.
- **114** : Urgence pour les personnes sourdes, malentendantes, aveugles ou aphasiques
(accessible par SMS, tchat, visiophonie ou fax).

L'Echo du Château n° 98 – septembre 2026

Trimestriel édité par la commune de Boissières

Directeur de la publication : Philippe Deschamps

Responsable de la rédaction : Evelyne Jolly

Conception, infographie : Evelyne Jolly et Dominique Deschamps

Impression : Trio Impression 2 ter chemin Carrierette 30420 Calvisson

Ce journal est distribué dans les boîtes aux lettres de la commune et disponible sur le site :

<https://boissieres30.fr>



Pour cette première rentrée depuis les élections municipales, après avoir mis en place tous nos représentants dans les nombreuses instances intercommunales, que vous retrouverez dans le bulletin de la CCRVV à venir, j'ai quelques souhaits spécifiques pour notre village pour cette période 2026-2027, toujours dans la ligne du « Bien Vivre ensemble à Boissières ». Voici quelques pistes pour améliorer notre vie quotidienne :

- **Notre sécurité routière.** La circulation dans le centre du village est limitée à 20 km/h et à 30 km/h dans les autres voies. Cette vitesse de 20km/h a de nombreux avantages : la sécurité de tous (piétons et conducteurs) et lorsqu'on croise un piéton, on a le temps de le reconnaître et de lui dire « Bonjour ».
- **Nos compagnons à quatre pattes :** les animaux doivent être tenus en laisse et ne pas divaguer. Pour encourager les propriétaires d'animaux, nous allons regarnir les distributeurs de sacs à récupération de déjections canines. N'hésitez pas à vous en servir, c'est gratuit.
Même si ce geste part d'un bon sentiment, le nourrissage des animaux errants encourage leur prolifération et leurs nuisances et est bien sûr interdit.
- **Les bacs de ramassage de nos déchets :** les bacs de ramassage verts ou jaunes doivent quitter la voie publique après le passage de la collecte. Les bacs qui restent risquent de devenir des obstacles à la circulation piétonne et automobile (nos rues sont étroites). Sans compter que leur présence nuit à l'esthétique du village.
- **Le stationnement des véhicules :** Le pourtour de la Place du Temple sert pour le moment de « parking » aux riverains. Et parfois certains véhicules gênent la circulation, entravant le passage des services de secours. Douze places de stationnement ont été matérialisées rue Basse cent mètres plus loin. J'engage les riverains de la Place du Temple et de la Place des Aires à utiliser ces places dès maintenant. Dans un futur proche, tout stationnement y sera prohibé.
- **Conseil Municipal des Jeunes :** le prochain conseil municipal prendra une délibération relative à la création d'un Conseil Municipal des Jeunes. Nous allons recueillir dès à présent les candidatures de nos futurs élus à ce conseil. Vous retrouverez tout ce qui concerne le CMJ en page 6.
- **Entretien momentané des abords des habitations :** nos agents techniques municipaux sont actuellement absents. Les membres du conseil municipal et des bénévoles mettent la main à la pâte pour maintenir une certaine propreté dans le village. Temporairement et si vous le pouvez, participez à cet entretien le long de votre propriété. Merci d'avance.
- **La rentrée :** comme vous le verrez page 8, nos écoliers ont eu plaisir à retrouver leur école après ces 2 mois de vacances. Le conseil municipal et moi-même souhaitons à tous les Boissiérais une bonne reprise pour terminer 2026.

Le maire
Philippe Deschamps

Etat-civil

Nous souhaitons la bienvenue à **Eléonore CHASTELLAN-RIVAIL** née le 29 mai 2026
Marceau BOYER né le 6 juillet 2026
Eden JELIDI né le 18 juillet 2026

Le maire et le conseil municipal assurent de leur sympathie la famille et les amis éprouvés par le décès de **Jean-Louis ROUX** le 6 août 2026. Jean-Louis était une figure emblématique du village, connu de tous, joueur assidu de pétanque, prenant part à toutes les festivités et manifestations organisées à Boissières, fidèle de la bibliothèque, amoureux de la Vaunage et de la Camarque, il va assurément nous manquer.

Nous adressons tous nos vœux de bonheur à **Nadia TOUMERI** et **Christophe CASTEL** mariés le 04 juillet 2026.



Travaux

Les travaux de voirie qui étaient prévus dans le village sont terminés. Merci Christian pour la gestion efficace. Le Chemin du Moulin, le chemin des Castanets et la rue Basse ont fait peau neuve. Le marquage au sol matérialise les places de stationnement à respecter. À noter : le chemin piétonnier rue Basse qui sécurise le passage des enfants pour rejoindre l'école. Charge à tout un chacun de respecter les signalisations et limitations de vitesse pour la sécurité de tous. De nouvelles habitudes à prendre c'est certain, mais ça en vaut la peine.



Permis de végétaliser

Depuis quelques semaines le sujet était en discussion, mis en forme par Sylvie, il a été adopté par le Conseil municipal. Ci-dessous un extrait de **LA CHARTE DE VÉGÉTALISATION DE L'ESPACE PUBLIC**. (L'intégralité du document et la marche à suivre sont disponibles en mairie)

Les rues comme les places sont des lieux partagés au quotidien entre usages et passages, privé et public, riverains et passants. Leur aménagement vise à créer un cadre de vie agréable et convivial. Le cœur historique de notre village a un caractère très minéral. La pierre est présente dans l'architecture comme au sol, elle fait partie de l'identité des lieux.

C'est pourquoi ...

... la commune de Boissières souhaite encourager le développement de la végétalisation dans les rues en s'appuyant sur une démarche collective avec la participation des habitants, des associations, des commerçants (personnes physiques ou morales).

... elle propose un « **Permis de végétaliser** » d'une validité de trois ans, renouvelable par tacite reconduction dans la limite d'une durée maximale de douze ans, après quoi il faudra reformuler une demande.

Ce permis de végétaliser est encadré par l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public à toute personne qui s'engage à assurer la réalisation et l'entretien sur l'espace public d'un dispositif de végétalisation et d'utilisation d'un espace mis à disposition.

Cet accord est donné à l'issue d'une étude de faisabilité technique de la demande, réalisée par la Mairie de Boissières.

Le but est de :

- favoriser le développement de la nature et de la biodiversité,
- permettre aux habitants de se réapproprier l'espace public et de mieux le respecter,
- faire participer les habitants à l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie,
- renforcer la trame végétale et créer des corridors écologiques,
- développer le lien social en favorisant les échanges entre voisins

Le dossier peut être déposé à tout moment de l'année. L'étude du dossier par la Mairie sera réalisée dès que possible.

Pour l'installation, mieux vaut planter à l'automne ou au printemps pour une meilleure reprise des végétaux. Planter des espèces caduques, mais aussi persistantes pour conserver une trame verte tout au long de l'année. Choisir des végétaux au développement adapté afin de ne pas gêner la circulation.



Bien vivre ensemble

Si l'adoption de ce permis de végétaliser a pour but d'embellir notre village, la participation des Boissiérois à l'entretien de celui-ci fait partie du « Bien vivre à Boissières ».

Les différents travaux menés dernièrement par les membres du conseil municipal et de nombreux bénévoles ont montré cette volonté commune de prioriser l'entraide et la bienveillance pour le bien-être de tous :

Désherbage, ratissage, nettoyage, taille des végétaux, peinture pour permettre une rentrée scolaire dans un environnement agréable et sécurisé.

Entretien des rues et vidage des poubelles métalliques sur les différents sites du village.

Installation lumières et matériel pour les diverses manifestations organisées.

Tout n'est pas parfait mais si chacun y met du sien....



Toute l'actualité de Boissières passe désormais par *IntraMuros*

Dans un souci d'économie et de protection de l'environnement, la municipalité ne distribuera plus de flyers dans les boîtes aux lettres. Seul l'**Écho du château** sera encore diffusé en format papier chaque trimestre.

Comme nous l'avons déjà expliqué dans les précédents numéros de l'**Écho du château**, nous utilisons **IntraMuros**, l'application pilotée par notre Communauté de Communes, pour la diffusion des informations communales par la mairie, avec à chaque fois une alerte (*activer les notifications sur votre smartphone*). L'application est téléchargeable gratuitement sur Google Play ou App Store.

Vous pouvez aussi consulter **IntraMuros** sur votre ordinateur à cette adresse :

<https://www.intramuros.org/boissieres>





Bientôt un Conseil Municipal des Jeunes à Boissières !



Donner la parole aux jeunes, écouter leurs idées et leur permettre de participer à la vie de notre village : c'est l'objectif du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Boissières, dont l'organisation est assurée par Anaïs.

Destiné aux jeunes de 9 à 16 ans, le CMJ leur permettra de proposer des idées, participer à des projets et réfléchir ensemble à des actions pour améliorer la vie du village, en lien avec les élus, les associations et les habitants.

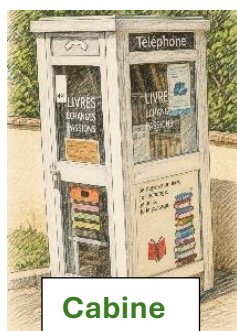
Une belle façon pour nos jeunes de s'exprimer, s'impliquer et devenir acteurs de leur commune.

Les candidatures seront prochainement ouvertes !

Nous invitons tous les jeunes de Boissières qui souhaitent faire entendre leur voix et s'investir dans la vie du village à rejoindre cette nouvelle aventure citoyenne.

Des jeunes d'aujourd'hui, les idées de demain !

Rappels concernant le recyclage



← Livres en bon état

Livres abîmés
Journaux
Magazines
Manuels scolaires
Dictionnaires
Autres documents papier



← Bouteilles en verre
Pots et bocaux
Flacons en verre

Vaisselle
Verre à boire
Cristal
Ampoules
Miroirs



Déchetterie



12 juin - Une super fête de l'école !

Un spectacle original alternant pièces de théâtre écrites par les enfants, danses et chants choisis et orchestrés par les maîtresses. Tout y était, décor, costumes, sono, et surtout la joie de se produire devant parents, famille et amis.

Des parents nombreux et attentifs qui peuvent être fiers de leurs enfants.

S'en est suivi un repas bien apprécié. (Paella de Jean -Marc au top)

Bravo aux membres de l'APE qui n'ont pas ménagé leur peine, merci à tous : équipe enseignante, bénévoles, Cie Batifoll, personnel communal, c'était une belle soirée !



Grand méchant Loup et Sorcière sur le banc des accusés



25 juin - Dernière animation RPE (relais petite enfance) pour les tout petits avant les vacances

La poule Gertrude leur a souhaité un bel été et une bonne rentrée à l'école pour certains d'entre eux. Dernière séance autour de deux kamishibai prêtés par la DLL (*Direction du Livre et de la Lecture*), comptines et belles histoires ont retenu toute l'attention des enfants.

Le traditionnel atelier gommettes a laissé libre cours à leur imagination.

Merci aux bénévoles de la bibliothèque qui mettent tout leur cœur pour que le plaisir soit au rendez-vous 🌻



Gertrude en plein travail!





25 juin – Remise des calculatrices



Le jeudi 25 juin, traditionnelle remise des calculatrices offertes par la mairie aux CM2 qui quittent l'école primaire avec les félicitations du maire Philippe Deschamps.

La directrice Isaline Daridan et l'inspectrice de l'Education nationale Nathalie Fournier leur ont remis le cadeau de l'académie, un exemplaire des **Métamorphoses d'Ovide**.

Anaïs, Maël, Taylor, Lenny, Samuel et Ysmaël, bravo pour votre passage au collège ! Grâce à la qualité de l'enseignement que vous avez reçu et la motivation de tous vous avez acquis les bases nécessaires pour réussir la suite de votre parcours.

1^{er} septembre – Rentrée des classes

L'équipe pédagogique est en place, prête à accueillir les élèves, sourire et bonne humeur au rendez-vous, enthousiasme des enfants qui retrouvent leurs copains et curiosité des petits nouveaux qui vont vite s'intégrer nous en sommes sûrs.





26 juin – Fête de la musique

Quelle belle fête de la musique ce 26 juin à Boissières 🎵 🥳

Rien n'a entamé l'enthousiasme d'Audrey et Jérémie qui nous ont enchantés toute la soirée, ni la chaleur étouffante, ni le chant des cigales et encore moins les buts des bleus 🏆 🥳

Les membres de "la Pétanque Boissieroise" ont régalié les papilles et éteint les gosiers avec efficacité et bonne humeur 🍷

Jeunes et moins jeunes ont fait la fête ensemble, c'est aussi ça le "bien vivre à Boissières" ! 😊

Bravo à tous, équipe municipale et Boissierois pour leur participation active. 🙌 🎉



11 juillet - Repas républicain et concours de boules

Un défi relevé par l'équipe municipale grâce aux bénévoles du village venus aider à la mise en place dans la cour de l'école pour que la soirée puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles malgré l'absence des employés municipaux en arrêt maladie.

Les préparatifs



Apéritif offert par la municipalité, suivi du repas bien apprécié du traiteur Fabaron, le tout dans l'ambiance musicale du DJ Bastien, tous les ingrédients d'une soirée festive qui rassemble.



La fête bat son plein !





Concours de boules

Depuis quelques années la journée du Repas Républicain commençait par un concours de boules organisé par la municipalité.

Cette année, l'association **la Pétanque Boissiéroise** a pris le relais.



Rendez-vous était donné aux 32 participants dès 9h au nouveau boulodrome. Les parties se sont déroulées dans une ambiance sportive et amicale. La finale s'est terminée vers 17h15 sous les yeux de nombreux spectateurs. Florian Cardinale et Clément Cambon l'ont remportée face à Marcel Aigon et Cyril Martin.



Juste le temps de se rafraîchir avant la remise des récompenses lors du Repas Républicain.



Bibliothèque – Exposition interactive *Lux in tenebris*



Du 2 au 23 septembre, la bibliothèque municipale a proposé aux ados de 13 à 99 ans de pénétrer dans l'univers sombre d'un thriller médiéval pour résoudre un double meurtre.

Nous sommes en l'an 1388. En chemin vers la cour de Gaston Fébus, Jehan Froissart et son page sont surpris par une tempête. Mais au village où ils font halte, l'atmosphère est ténébreuse. L'abbé Causas leur offre le gîte, et partage son tourment : la veille, deux villageois ont été assassinés. Froissart décide de mener l'enquête. Du bourreau Colas à l'accorte Anna, de Garin de Balun, le troubadour, à Philémon, le tenancier gouailleur, qui est l'assassin ?

Équipés d'une tablette et d'un casque, les participants ont, pendant une heure, sillonné le village à la recherche d'indices pour confondre le meurtrier. Ils ont apprécié aussi bien le scénario que le graphisme et l'atmosphère inquiétante du jeu.

Eclipse

Les canicules qui se sont enchaînées ont rendu l'été particulièrement difficile à supporter, le climat fait des siennes et nous rappelle que nous sommes bien petits face à la nature, est-ce cela qui suscite autant d'émerveillement devant l'éclipse ?

Ce 12 août en tout cas les amateurs étaient là !





LA PETANQUE BOISSIEROISE ne s'arrête plus, organisation d'un concours le 30 août, qui a rencontré un franc succès, un autre le 19 septembre,



Théâtre



La Compagnie Batifoll est heureuse d'accueillir, le dimanche 18 octobre à 17h, la Compagnie **Fête et Cause** de Vergèze pour une représentation de « **L'effet miroir** » de Léonore Confino.

« Théophile est un écrivain à succès sur le déclin. Il retrouve enfin son inspiration avec l'écriture d'un petit conte poétique et aquatique. Mais l'interprétation du texte par ses proches se révèle cataclysmique : ils se reconnaissent terriblement dans les personnages d'oursins, poulpes et autres créatures marines, décelant dans les métaphores des messages cachés. Ce soir, ils se réunissent autour d'un dîner pour régler leurs comptes. »

À partir de 10 ans

Entrée : 6 €

Réservations au 06 83 19 36 93

Dernière minute



Les oliviers des terrains municipaux font partie d'un projet pédagogique de l'école. Le but est d'expliquer aux enfants la taille des arbres, la récolte des olives et le pressage pour obtenir l'huile dont le produit de la vente aidera au financement des différents projets.

C'est pourquoi nous vous demandons de ne pas récolter les olives des arbres municipaux.



Votre conseiller immobilier de votre secteur



Ralph **DUMON**

06 17 64 71 58



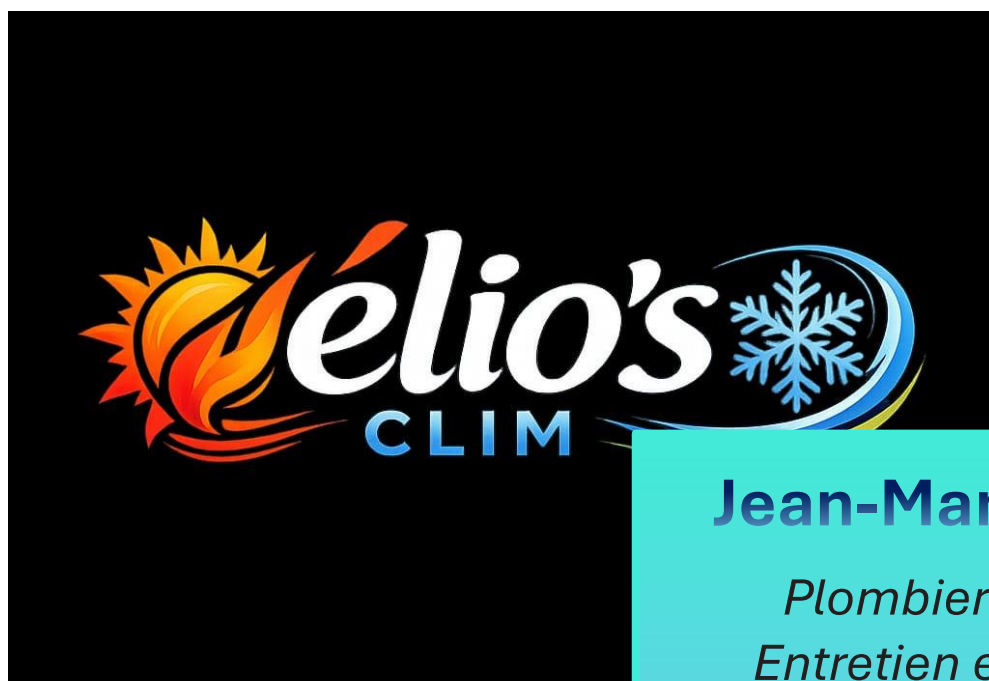
ralph.dumon@iadfrance.fr



www.iadfrance.fr/conseiller/ralph.dumon

IAD RECRUTE
des conseillers immobilier

RSAC de Nîmes n°813 219 342 00017 • RCP (MMA IARD) n°127 104 506



Jean-Marc RENAUD

*Plombier climaticien
Entretien et dépannage*

06 35 52 33 33

renaud.jm34@gmail.com

270 chemin des Castanets
30114 Boissières